
FICHE TECHNIQUE de la salle

Victor Hugo

33 rue Bossuet, 69006 Lyon

Service des Salles Municipales
& Locaux Syndicaux

MAJ du 01/01/2022



Conditions de mise à disposition de la Salle :

Les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés).

Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateur) à disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière : participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations. Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, le régisseur son et lumière peut assurer la conduite son ou lumière. Le régisseur son et lumière ne connaissant pas le spectacle, il est impératif de désigner une personne qui pourra le guider et/ou de fournir tous types de documents nécessaires au bon déroulé du spectacle (conduite lumière, tops son, déroulé du spectacle, plan de feu, plan de scène...).

Lorsque l'occupant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle), les régisseurs son et lumière mettent les équipements à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

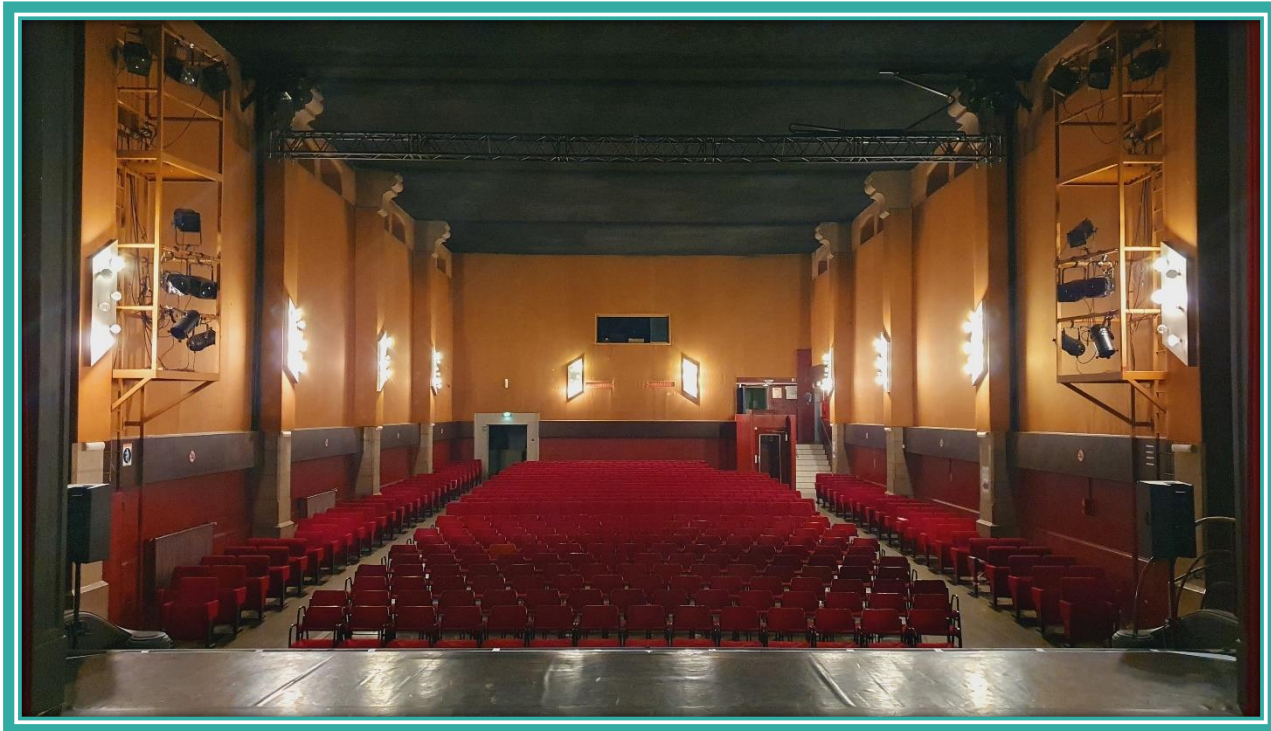
Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement.

L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. **Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation. Le temps de démontage et remise en place de ces équipements devra être compris sur la période de location.**

LA SALLE



- Parterre non gradiné de **470 places assises + 5 emplacements permanents pour fauteuils roulants** (salle en contrebas par rapport à la cour, équipée d'un monte-handicapé).

LE HALL



- Espace billetterie avec banque d'accueil fixe.
- Pas de possibilité de buvette dans la Salle (A prévoir sous le patio extérieur. Nous consulter).
- La salle ne dispose pas d'espaces pour la vente de produits.
- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux (Salle ; scène ; loges et locaux techniques).

LES LOGES

- Pas de loge individuelle ou collective.
- Espace loge aménagé en fond de Salle, derrière le rideau (2m x 8m)

ESPACE SCÉNIQUE

LA RÉGIE :



- Régie son & lumière située en fond de salle et en hauteur.
- Commandes d'écran, de rideau, lumière de service.

- Possibilité de régie en salle sur demande



LA SCÈNE :

Le plateau :

- **Capacité d'accueil : 100 personnes maximum.**
(Au-delà une notice de sécurité sera à prévoir au moins 3 mois avant la manifestation pour avis de la Commission de Sécurité)
- Plancher en bois, recouvert de tapis de danse, accès scène/parterre « à vue », par escaliers à Cour/Jardin.
- Dimensions du plateau :
 - élévation sur parterre : 1.20m,
 - largeur 9m de mur à mur,
 - profondeur 7m (de lointain à nez d'avant-scène),
 - avant-scène de 1m par rapport au cadre de scène,
 - hauteur sous perche 6m,
- Cadre de scène 7m X 5m de haut.

Cintres & Machineries :

Tentures :

- Rideau d'avant-scène manuel rouge, commandes en régie & au plateau,
- 1 plan de pendrillons en velours noir + 1 rideau de fond de scène noir.

Perches :

- 1 porteuse électrique,
- 1 porteuse manuelle,
- 5 porteuses fixes (accès par passerelles),
- Tours latérales pour projecteurs en Salle. A Cour & Jardin. Accès uniquement avec EPI.
- Pont de face motorisé en salle CMU 500kg. Réglage yoyo ou projecteurs motorisés uniquement. Equipé de : 1 multipaire 8, DMX et HDMI

Projection :

- Un écran de projection sur enrouleur électrique Largeur 6m X Hauteur 4m,
- 1 Vidéoprojecteur mobile : OPTOMA EH416 1080p DLP 4200 lumens : 1 ligne HDMI sur scène, 1 ligne en milieu de salle.
- Pas de cabine de projection, installation mobile selon les règles de sécurité ERP.

Équipements & Mobiliers :

Equipements & mobiliers mis à disposition de l'organisateur (Mise en œuvre par ses soins) :

- Tables de conférencier,
- Chaises.

ÉQUIPEMENTS SON

CONSOLE + RACK :

- 1 console Behringer X32 (1 RIO 16 IN)

SYSTÈMES DE DIFFUSION :

- Processeur de diffusion DBX 2x6 Driverack PA2
- 2 enceintes L.Acoustics ex112 façade
- 2 enceintes retours/side Nexo PS10
- 2 subs Electrovoice ETX18
- 2 enceintes front fill db Technologie Arena 8

SOURCES :

- 1 lecteur de CD Technics SL PG 4 (ne lit pas les mp3, pas d'autopause)

INTERCOMIE :

- Système intercom ASL en réseau : 1 poste en régie, 1 poste sur scène

MICROS :

- 3 microphones cardioïdes Shure SM58 avec câbles XLR et pieds
- 2 microphones Sennheiser E614 (avec barre de couplage)
- 1 microphone HF Sennheiser EW100 (+ récepteur)
- 3 DI BSS AR 133
- 2 pieds de micro perche
- 2 pieds de micro table

Important : Nos équipements utilisent les connexions Jack, XLR, Speakon. Prévoir les connexions & raccords adaptés à vos équipements (RCA/Mini Jack ...)



ÉQUIPEMENTS LUMIÈRE :

PUPITRAGE et GRADATION :

- Pupitres ZERO 88 Jester avec écran tactile
- Télécommande Focus Hand 3

LIGNES et CIRCUITS :

- Bloc gradateur ADB 22 circuits 2,3kw (patch manuel situé en coulisses jardin)

PROJECTEURS :

- 18 PC 1Kw Juliat 310H
- 4 Découpes 1Kw ETC 750w 8/13
- 4 PAR64
- 4 Starway Slimkolor 1810UHD
- 2 contest PIX 18
- 2 pieds de projecteurs
- 1 Poursuite 1.2 kW Juliat Cricket graduée (Prévoir un poursuiteur)

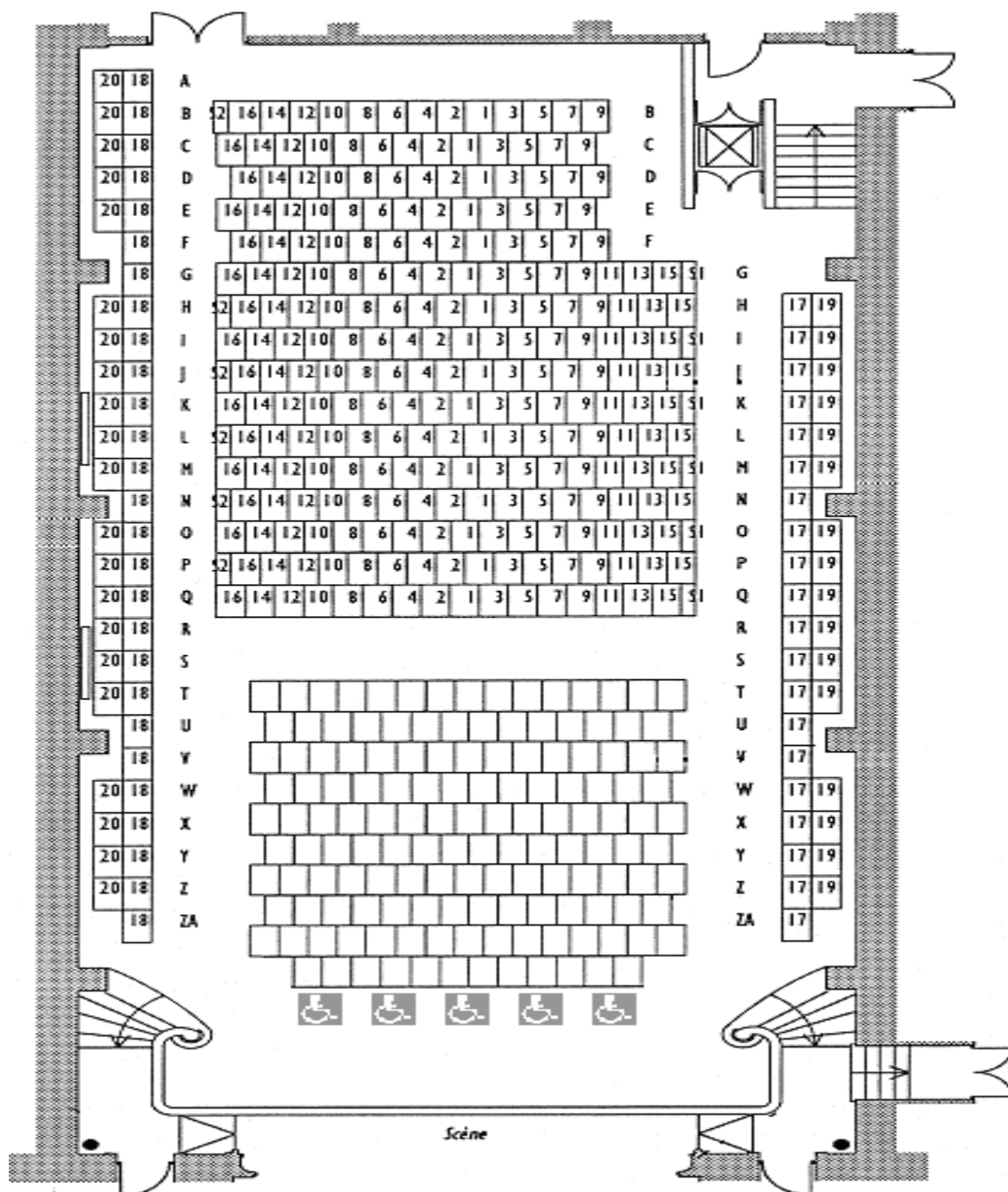
NB : les gélamines, gaffes, scotches tapis de danse ne sont pas fournis



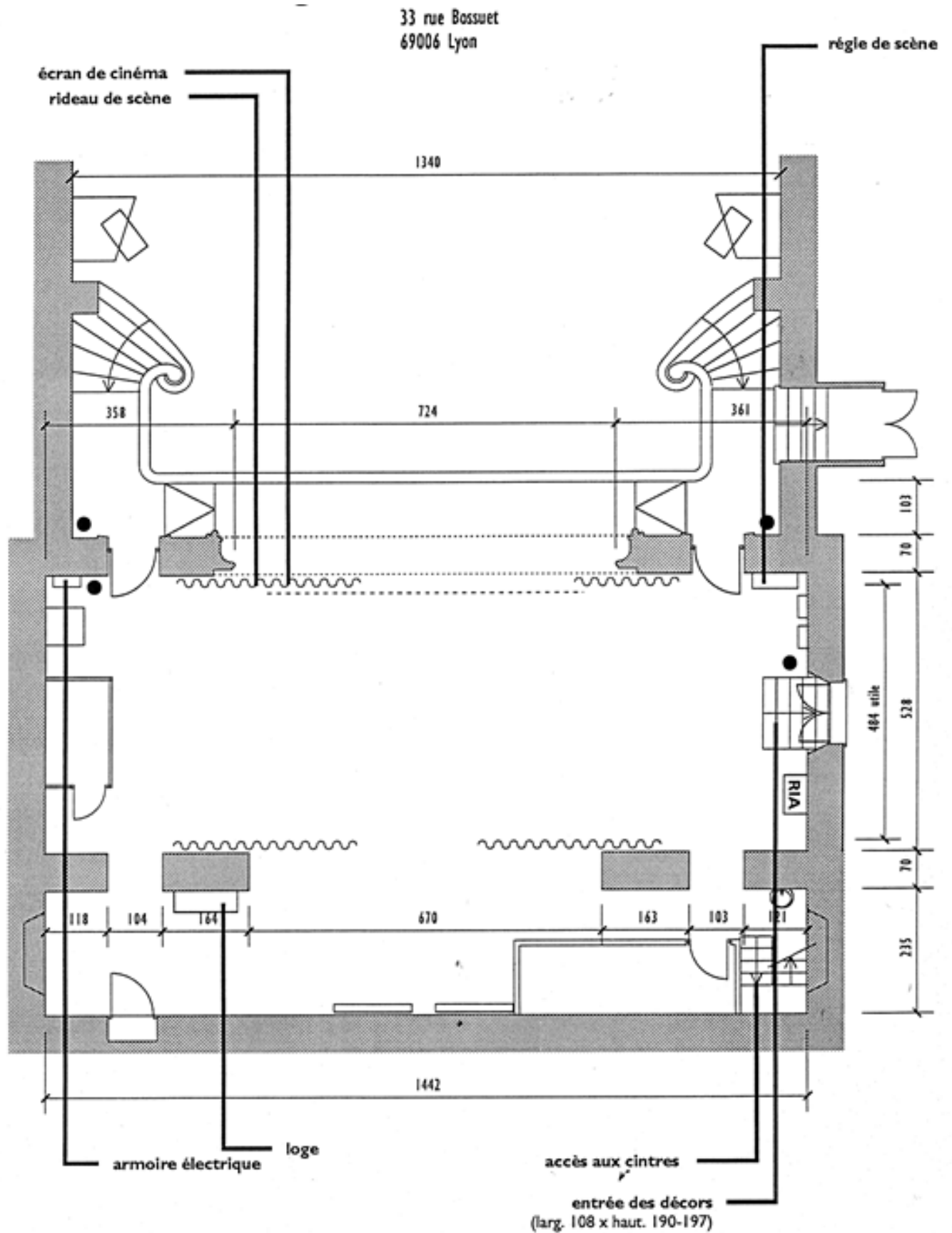
ANNEXES

ANNEXE 1 - Plan de Fauteuils PARTERRE

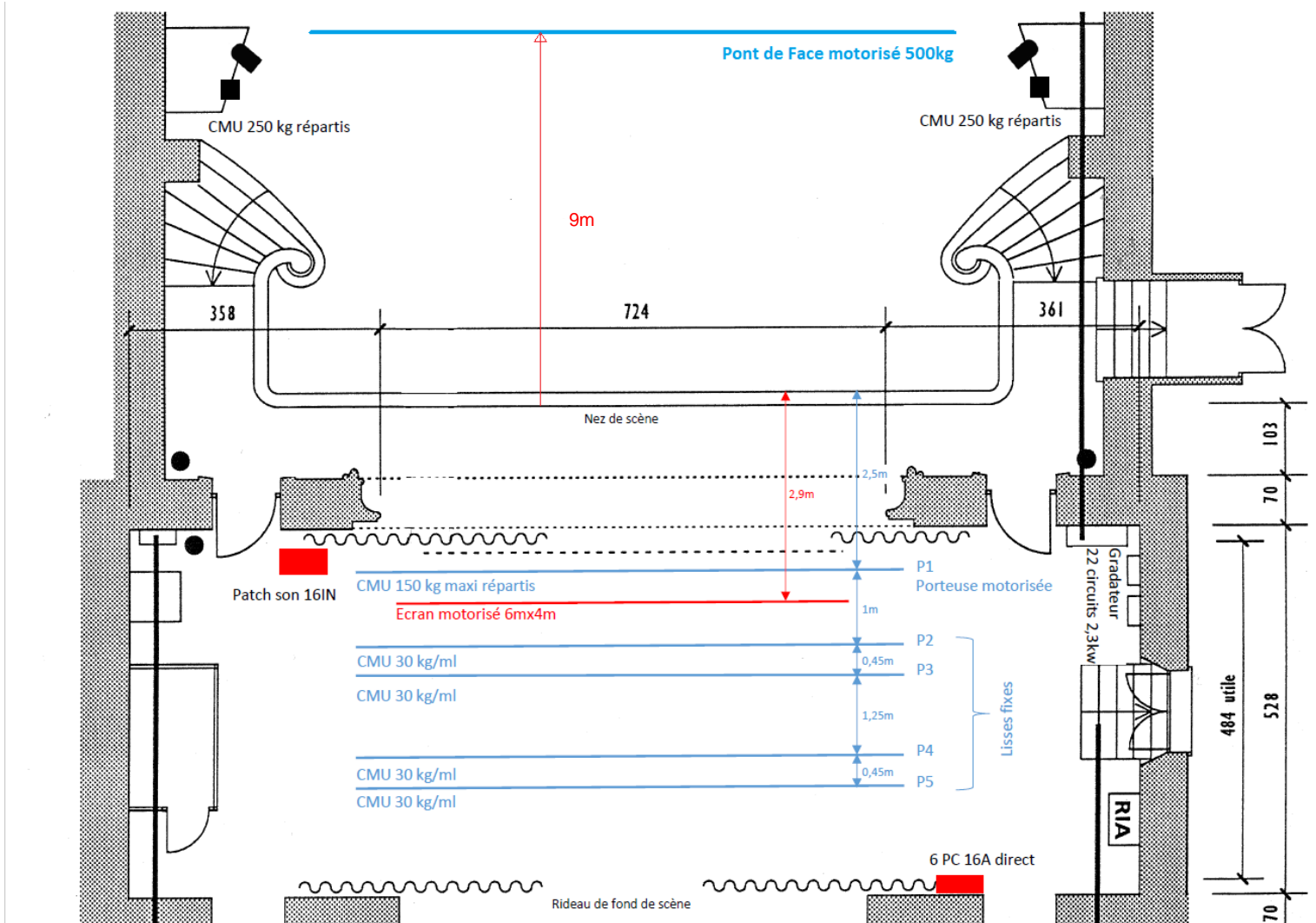
325 fauteuils + 143 chaises + 12 strapontins
+ 5 emplacements permanents pour fauteuils roulants.



ANNEXE 2 - Plan de SCENE



ANNEXE 3 - Plan de PERCHES



ANNEXE 3 - Plan de FEU DE BASE

